

REGLEMENT DE LA COURSE A LA QUALITE DES DONNEES

Article 1 – Organisation

La « Data Quality Contest », ci-après le « concours », est organisée par la société GS1 Belgium & Luxembourg asbl (BE0418233415), dont le siège est situé Galerie Ravenstein 4B10, 1000 Bruxelles.

Ce règlement concerne notamment les conditions de participation au concours et le déroulement du concours. Le simple fait de participer au concours implique la pleine acceptation par le participant de tous les termes et conditions du présent règlement du concours.

Article 2 - Période

Le jeu-concours se déroule du 19/06/2023 au 16/09/2023 inclus.

Article 3 - Règles du jeu

Ce concours est réservé à tous les fournisseurs qui utilisent My Product Manager pour la création et le partage de master data et qui sont inscrits au concours en remplissant le [formulaire de participation](#).

La compétition est divisée en plusieurs "disciplines", avec les actions suivantes à entreprendre :

- Natation: Avoir une qualité de données de 100% au 16/9/2023 (exigence minimale pour participer aux autres disciplines). Ce score est basé sur les règles de validation de My Product Manager et est disponible dans le rapport PowerBI qui peut être consulté dans My Product Manager.
- Cyclisme : Pour chaque GTIN avec au moins une image, vous obtenez un point supplémentaire (1 point/GTIN). Ce score est basé sur le rapport PowerBI qui peut être consulté dans My Product Manager. Pour FMCG & Foodservice, un packshot doit être fourni. Pour les autres secteurs, une image du produit suffit.
- Course à pied : Pour chaque GTIN pour lequel les attributs d'emballage sont remplis, vous obtenez un point supplémentaire (1 point/GTIN). Ce score est basé sur le rapport PowerBI qui peut être consulté dans My Product Manager et concerne les attributs suivants : Packaging type, packaging description, packaging material and quantity of packaging material.
- Relaxation : Pour chaque GTIN qui n'a plus d'avertissements, vous obtenez un point supplémentaire (1 point/GTIN). Ce score est basé sur le rapport PowerBI qui peut être consulté dans My Product Manager.

Pour donner à toutes les entreprises une chance de gagner, il y a des catégories pour différentes tailles d'entreprises :

- Sprint : entreprises avec <10 GTINs
- Mini-Sprint : entreprises avec 10 - 50 GTINs
- Olympic : entreprises avec 51 - 500 GTINs
- Half-Ironman : entreprises avec 501 - 2500 GTINs
- Ironman : entreprises avec >2500 GTINs

Les points sont calculés en pourcentage. Par exemple, une entreprise avec 1000 GTINs qui a rempli correctement les attributs d'emballage pour 500 GTINs et ajouté des images d'emballage pour 400 GTINs obtient 0,9 points (0,5 points pour les attributs d'emballage et 0,4 points pour les images d'emballage).

Article 4 - Gagnant & prix

Pour chaque entreprise qui participe, GS1 Belgium & Luxembourg fera un don de 5 € à River Clean-Up. GS1 Belgium & Luxembourg doublera ce montant pour chaque entreprise qui atteint une qualité de données de 100%.

Pour participer aux disciplines, le participant doit d'abord atteindre une qualité de données de 100 % (natation). Ensuite, le participant peut accumuler des points dans les autres disciplines. Le gagnant est l'entreprise qui a

obtenu le plus de points dans sa catégorie, pour les deux disciplines réunies. En cas d'ex aequo, c'est l'entreprise qui a connu la plus forte croissance en matière de qualité des données qui l'emporte.

Le gagnant de chaque catégorie reçoit un paquet cadeau. Maximum 1 prix par fournisseur. Les gagnants seront informés par e-mail au plus tard le 25/09/2023 et seront publiés sur la page [web du concours](#) et sur la page LinkedIn de GS1 Belgium & Luxembourg.

Article 5 – Exclusion

La société GS1 Belgium & Luxembourg peut à tout moment exclure une personne de toute participation au concours si cette personne ne satisfait pas aux conditions de participation telles que prévues à l'article 3.

Article 6 - Force majeure

Si une modification légale ou structurelle, un cas de force majeure ou tout changement indépendant de la volonté de GS1 Belgium & Luxembourg survient et empêche la poursuite ou l'équilibre de l'action ou en modifie l'une des composantes essentielles, GS1 Belgium & Luxembourg sera déchargée de toute obligation.

Article 7 - Modification du concours

Les organisateurs du concours se réservent le droit de modifier le concours ou son déroulement si des circonstances imprévues ou des circonstances indépendantes de leur volonté le justifient. Ils ne pourront être tenus pour responsables si, en raison de circonstances indépendantes de leur volonté, le concours devait être interrompu, reporté ou annulé.

Article 8 - Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel que GS1 Belgium & Luxembourg sera amenée à collecter à l'occasion de ce concours ne seront pas communiquées à des tiers. Les adresses mails que nous recevons ne sont jamais ni vendues ni cédées à des tiers et les données personnelles seront traitées conformément à la politique de confidentialité (disponible via [Déclaration de confidentialité | GS1 Belgium & Luxembourg \(gs1belu.org\)](#)). Nous respectons scrupuleusement le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Article 9 – Copie du règlement

Le présent règlement est disponible sur simple demande à marketing@gs1belu.org